



GRAINVILLE

Infos

Tel : 02.31.80.99.90

Mail : secretariat@grainville-sur-odon.fr

Site : www.grainville-odon.fr

INFORMATION COMMUNALE mars 2026 n° 208

Merci pour votre confiance

Comme dans un grand nombre de communes françaises, la présence d'une seule liste lors des élections municipales ne laissait guère planer de suspense sur son résultat et assurait à tous les citoyens grainvillais qu'un seul et unique tour allait être nécessaire pour désigner leurs représentants. La participation proche de 53 % constitue néanmoins pour la liste sortante un élément de satisfaction, beaucoup d'entre vous m'ayant fait part lors des semaines précédant les élections de l'absence d'intérêt à se rendre aux urnes. Le débat pourrait être ouvert. Ceci étant, il est possible de voir aussi dans ce score une marque de soutien et de confiance de votre part à notre égard.

Nous n'avons pu, à la fois parce que la loi l'interdit, parce qu'il n'y avait sans doute pas d'intérêt majeur à la faire et parce que nous communiquons régulièrement tout au long de l'année, défendre le bilan de notre mandat lors de cette campagne électorale. Mais comme je l'ai dit aux élus de l'équipe sortante lors de l'ultime conseil municipal consacré au vote du budget le 3 mars dernier, ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli. Les aménagements de la traversée et du cœur de bourg ont transformé la commune. Ceux permettant l'arrivée d'un commerce de proximité, au succès immédiat, a modifié les habitudes de nombre d'entre nous., en attendant l'ouverture prochaine de la boulangerie. Ces travaux ont eu un coût conséquent. Près de 2,5 millions d'euros* ont été investis sur le mandat, soit précisément 491 000 € par an et un montant de 451€ par habitant. Il s'agit là de sommes considérables, supérieures à la moyenne des communes de la strate de Grainville.

Soyons clairs. Un tel niveau d'investissement relevait de l'exceptionnel. La commune en est sortie embellie, sécurisée et plus attractive. Il ne faut néanmoins pas se leurrer, la commune, si ses finances sont saines, ne roule pas pour autant sur l'or. Chaque année, sa capacité d'autofinancement – ce qu'elle dégage comme excédent entre ses recettes et ses dépenses de fonctionnement – reste modeste. Surtout, il semble malheureusement inévitable – le mouvement est déjà lancé – que les aides en matière d'investissement, les aides émanant de l'Etat notamment, vont se réduire comme peau de chagrin. Cela deviendra plus compliqué de financer de gros projets. Ajoutons à cela que jusqu'en 2028 inclus, la commune ne pourra postuler auprès du département à l'aide aux petites communes rurales (APCR) qu'elle perçoit déjà dans le cadre de l'aménagement du petit pôle commercial supérette-boulangerie (20 000 euros par an de 2025 à 2028).

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'être prudents dans nos engagements de campagne. Vidéoprotection et aménagement du haut de la rue de Fribourg (programmé en fin de mandat pour la raison évoquée ci-dessus) sont les deux seuls projets annoncés. Il s'agit d'être lucide et de digérer tranquillement tout ce qui a été mené. Des aménagements ponctuels et modestes verront le jour, le fleurissement va se poursuivre, en particulier sur les îlots de chacun des lotissements. Les rendez-vous que vous connaissez (apéro-concerts, ateliers asept...) vous seront toujours proposés. Mais prudence ne veut en aucun cas dire immobilisme. Il faudra aussi être malin, et continuer de miser sur des partenariats publics-privés. Le projet de micro-crèche est ainsi toujours d'actualité. D'autres peuvent émerger lors de ces six années.

Bref, c'est avec une ambition intacte et à la tête d'une équipe municipale légèrement renouvelée et toute motivée que s'ouvre ce nouveau mandat. Encore une fois, merci à vous tous de l'avoir rendu possible.

Votre maire
Emmanuel Maurice

* 2,5 millions d'euros répartis comme suit : emprunts 600 000 euros ; auto-financement : 300 000 euros ; subventions ; 1,6 million d'euros

VIE MUNICIPALE

● Résultats des élections municipales

Inscrits : 848 ; votants : 447 ; blancs : 17 ; nuls ; 6 ;
liste »Ensemble, construisons notre route » : 424



Le conseil municipal d'installation s'est déroulé dimanche 22 mars. Emmanuel MAURICE a été réélu maire, Patrick DENOYELLE et Audrey DAHOUX respectivement 1^{er} et 2nd adjoints.

● Vote du budget

Le conseil municipal du 3 mars dernier était consacré au budget. Le vote du Compte Financier Unique (CFU) qui remplace les anciens comptes administratif et de gestion fait apparaître plusieurs éléments :

En fonctionnement :

- le maintien de l'autofinancement au niveau de 2024 avec un montant de 71 523 € (mais de moitié moins une fois déduit les remboursements en capital de la dette) ;
- des dépenses qui se maintiennent elles aussi au même niveau (avec toutefois une hausse des charges générales, compensée par une baisse des charges de gestion courante) ;
- des recettes stables également, à l'image des ressources fiscales.

En investissement :

- Les dépenses s'élèvent à 429 000 euros (travaux d'aménagement du petit pôle commercial).
- Côté recettes, la commune a perçu en 2025 113 000 € de TVA (liés aux travaux du cœur de bourg) et 3 000 euros de taxe d'aménagement (en baisse constante depuis 2022 où le montant de la TAM avait atteint plus de 70 000 €).

Le conseil municipal a aussi voté le budget primitif de 2026. En fonctionnement, il s'équilibre à 950 310,41 € et en investissement à 469 049,35 € (montants équivalents en dépenses comme en recettes). A noter que les dépenses d'investissement seront pour la plupart consacrées cette année aux travaux de l'aménagement de la boulangerie et du petit local qui la jouxte.

● **Composition des commissions**

Vous retrouverez dans notre numéro du mois d'avril la composition des différentes commissions ainsi que des délégués divers aux syndicats intercommunaux.

● **Réunions du conseil municipal**

Jusqu'à présent positionnées le mardi (le 2^e ou 3^e mardi du mois), les réunions du conseil municipal se dérouleront désormais le jeudi, toujours à 19h. Ce sera en tous les cas la règle générale, sauf modification liée à des empêchements divers... comme ce sera d'ailleurs le cas en avril.

Des bouchons de pièges à frelons à pattes jaunes proposés par la mairie

La municipalité a fait l'acquisition d'une trentaine de bouchons conçus pour piéger les frelons à pattes jaunes (couramment appelés frelons asiatiques). Ces bouchons sont à installer sur des pots en verre classiques. Les personnes intéressées peuvent venir en chercher un à la mairie, l'idéal étant de les répartir sur le territoire communal de façon assez équilibrée.



La réunion d'information sur le piégeage des frelons à pattes jaunes organisée par la municipalité le 27 février dernier a attiré près d'une cinquantaine de personnes. Pauline Brand, apicultrice et référente dans la commune pour la destruction des nids de frelons a très clairement exposé les enjeux de la lutte contre ce prédateur. Elle était accompagnée de Jean Marie Godier, président de l'abeille normande du Calvados.

DIVERS

● **Élections du conseil communautaire**

Les élections du nouveau bureau du conseil de la communauté de communes des vallées de l'Orne et de l'Odon se dérouleront le jeudi 16 avril.

● **L'« atelier by Ségoleine » déménage le jeudi**

Vous trouverez désormais le salon de coiffure itinérant « L'atelier by Ségoleine » sur la place Alphonse Duchemin mais le jeudi uniquement. Le vendredi, le camion restera sur le petit parking de la rue de la 15^e Division écossaise.

AGENDA

Lundi 13 avril : Conseil municipal (19h)

Chaque vendredi après-midi : le Petit marché (Place Alphonse Duchemin)

Le jeudi et le vendredi : « L'atelier by Ségoleine » : salon de coiffure itinérant

Chaque 4^e vendredi : Bistrot

Chaque mardi : Wolfy pizza (près de la supérette Api)

Le samedi : Berisha grilleur (annonce sur panneau pocket)